

Syntaxe des références bibliographiques

(méthode traditionnelle)

Voir aussi le support de cours de Dominique Filippi (BU université Paris 8) sur http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports_formation/RefBiblio.html

La notice bibliographique

■ Syntaxe de base pour un livre

Titres et sous-titres doivent être en italique, sauf pour les documents non publiés (thèses, mémoires, rapports...) S'il y a un sous-titre, on le sépare du titre par deux points :

NOM, Prénom. Titre : sous-titre [date 1^e parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

ECO, Umberto. *Le Signe : histoire et analyse d'un concept*. Trad. de Jean-Marie Klinckenberg. Paris : Librairie Générale Française, 1992. (Coll. Le livre de poche ; Biblio essais, n° 4159). 282 p. (Édition originale italienne : Milan, ISEDI, 1973).

Pour un volume isolé d'un ouvrage qui en comporte plusieurs, on ajoute, après le titre général de l'œuvre, la numérotation du volume et son titre éventuel :

NOM, Prénom. Titre général : sous-titre. Numérotation du volume, Titre du volume [date 1^e parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, série). Description matérielle. Autres notes.

RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 2, *Le Temps raconté*. Paris : Éditions du Seuil, 1985. (Coll. L'ordre philosophique). 432 p.

Pour une réédition, on ajoute la date de 1^e parution entre crochets après le titre :

HUGO, Victor. *Le Dernier Jour d'un condamné* [1829]. Paris : Le Livre de Poche, 1989. 320 p.

Description matérielle : nombre de pages, ou nombre de volumes si l'on réfère à l'ensemble d'une œuvre en plusieurs volumes. Le cas échéant, on ajoute le nombre d'illustrations voire les éléments additionnels (planches, recueil d'exercices, etc.) :

BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966 - 1974. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). 2 volumes.

ADAM, Jean-Michel. *Le Texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Éditions Fernand Nathan, 1985. (Coll. Nathan-Université). 285 p., avec travaux d'application et leurs corrigés.

TOULIER, Bernard. *Architecture et patrimoine du XX^e siècle en France*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2000. 360 pages, 530 ill.

■ Livre avec plusieurs auteurs

Quand l'ouvrage mentionne un responsable scientifique (ou plusieurs), on met le(s) comme auteur(s) en ajoutant la mention "(dir.)" ou "(ed.)" :

NOM, Prénom (dir.). Titre : sous-titre [date 1^e parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu : Éditeur, année. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

GELAS Bruno, MICOLET Hervé (dir.). *Deleuze et les écrivains : littérature et philosophie*. Nantes : Éditions Cécile Defaut, 2007. 610 p.

En l'absence de direction scientifique, si les auteurs sont affichés sur la page de titre ou la 1^e de couverture, on met les 3 premiers **au plus**, suivis de « et al. » s'il y en a plus de trois :

→ L'ouvrage a **jusqu'à 3 auteurs** : Auteur1, Auteur2 et Auteur3.

→ L'ouvrage a **plus de 3 auteurs** : Auteur1, Auteur2, Auteur3 et al. ou Auteur1 et al.

GREIMAS Algirdas Julien et Joseph COURTÈS. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Traduit de l'espagnol par Jamón Martínez. Paris : Hachette, 1979. (Les lettres Nouvelles). 423 p.

DUCROT Oswald et al. *Les mots du discours*. Paris : Minuit, 1980. (Coll. Le sens commun). 243 p.

Quand la page de titre et la 1^e de couverture ne mentionnent aucun auteur ni responsable scientifique, on ne met pas d'auteur : la référence commence directement par le titre.

Prétexte : Roland Barthes. Paris : Union Générale Éditions, 1978. (Coll. 10/18). Actes du colloque de Cerisy, 22-29 juin 1977.

■ Périodique (fascicule d'une revue)

On ne doit jamais indiquer d'auteur principal, l'ordre des zones est différent et il n'est pas nécessaire d'indiquer le nombre de pages :

Titre du périodique. Année d'édition et période éventuelle. Numérotation du fascicule, Titre du fascicule. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. Autres notes.

Quand un numéro de revue mentionne un responsable scientifique, on le traite comme un auteur secondaire.

Communications. 1980. N° 32, *Les Actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil.

■ Article dans un périodique ou un ouvrage collectif

Auteur(s) de l'article. « Titre de l'article », dans référence de l'ouvrage ou du périodique, sans le nombre de pages. **Pages début-fin.**

DUCROT, Oswald. « Analyses pragmatiques ». Dans *Communications*. 1980. N° 32, *Les actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil. Pages 11-60.

CORGER, Jean-Claude. « Petite phénoménologie de la locomotion ». Dans MICOLET Hervé (dir.). *Lire Réda*. Lyon : PUL, 1994. (Coll. Lire). Pages 15-29.

Note : pour abrégier la mention "pages", on écrira "p." (et non "pp." qui est incorrect).

La référence en note de bas de page

Lors de la première occurrence d'une œuvre en note (ouvrage ou article), il faut donner la référence bibliographique presque entière, suivie du numéro de la ou des page(s) citée(s) :

¹ RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *L'Intrigue et le récit historique* [1984]. Paris : Seuil, 1991. (Coll. Points, Essais), p. 94.

Quand l'ouvrage a déjà été cité dans une note précédente, on abrège la référence grâce à la locution latine "op. cit." :

Si l'on a cité jusque-là une seule œuvre de cet auteur, on ne reprend que le nom de l'auteur :

⁴ RICŒUR, Paul. *op. cit.*, p. 94.

Mais si l'on a cité plusieurs œuvres de l'auteur, on précise le titre pour éviter toute ambiguïté :

⁴ RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

Enfin, si l'on cite le même ouvrage dans des notes successives sur la même page, on peut abrégier en utilisant "Ibid." à partir de la deuxième note :

⁴ RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

⁵ *Ibid.*, p. 115-116.

⁶ *Ibid.*, p. 121.